

**1. Identification du produit et de la Société**

Nom du produit : SWELLSEAL MASTIC WA

Application : Etanchement de joints.

Fabricant : De Neef Construction Chemicals NV/SA, Industriepark 8,  
2220 Heist-op-den-Berg, Belgique

Téléphone : + 32 15 24 93 60

Fax : + 32 15 24 80 72

Contact : Piet Kempenaers

**2. Composition / Information sur les composants**

Composition chimique : composition des pré polymères à base de polyuréthane,

composants dangereux	Numéro CAS	conc. (% w/w)	Classification de risques	Phrases-R
toluène-diisocyanate	26471-62-5	< 0,1 %	T	R 23 R 36/37/38 R 42

**3. Identification des dangers**

Le produit peut irriter la peau.

**4. Premiers secours**

Conseil général : en cas de doute ou des symptômes durable, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la peau à l' eau courante et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réemploi.  
Si l' irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux abondamment à l' eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas causer le vomissement. Rincer immédiatement la bouche. Consulter un médecin.

Inhalation : invraisemblable.

**5. Mesures de lutte contre l' incendie**

Moyens d' extinction : Dioxyde de carbone, poudres sèches, halon ou mousse.

Moyens d' extinction à éviter : aucun

Produits de combustion dangereux : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, vapeurs d' isocyanates et traces de cyanides peuvent se former.

Instructions pour combattre l' incendie : Dans un incendie soutenu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Mesures individuelles : Pourvoir suffisant de ventilation pendant la travaille dans des espaces limités. Eviter contact avec les yeux et porter des vêtements appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement : Prévenir l' entrée dans le sol, les nappes aquifères, les cours d' eau et les égouts.

Procédé de nettoyage : Absorber avec des matériaux inertes et enlever pour destruction dans des fûts bien étiquetés. S' en débarrasser comme de déchets dangereux conformément aux réglementations locales et de l' état. Voir les considérations relatives à l'élimination dans point 13.  
Produit salissant polymérise sous l' empire d' humidité.

**7. Manipulation et stockage**

Manipulation : Ne vaporiser jamais le produit. Jamais manger, boire ou fumer pendant le maniement.

Stockage : Stocker dans l' emballage original, sec et fermé.  
Température de stockage 5 - 25 °C.

**8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

Protection de respiration : Une ventilation générale.

Protection personnelle : Porter des vêtements à longues manches, des pantalons longs, des gants et des lunettes de sécurité. Aucune protection respiratoire n'est normalement requise dans les locaux bien aérés.

Protection des yeux : porter des lunettes de sécurité.

Protection de peau : Porter une combinaison de coton ou coton / synthétique. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réemploi. Laver la peau à l'eau courante et au savon.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

Apparence :	pâte grise
odeur :	sucré
pH :	non-applicable
inflammabilité :	> 450 °C
Pression de vapeur :	non-applicable
densité :	± 1,5 kg/l
Solubilité dans l'eau :	insoluble

**10. Stabilité et Réactivité**

Stabilité : Stable dans des conditions de stockage normales. Eviter sources de chaleur et étincelles.

Matériaux incompatibles : Eau, amines et alcools.

Produits de décomposition dangereux : Aucun dans des conditions normales.

**11. Informations toxicologiques**

Il n'y a pas d'information disponible.

**12. Informations écologiques**

Il n'y a pas d'information disponible.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

La procédure recommandée pour éliminer les déchets est le brûlement dans des conditions soigneusement contrôlées. Brûler dans un incinérateur adéquat ou ensevelir dans une décharge agréée en accord avec les réglementations applicables. Eviter la contamination du sol et de l'eau de surface. La législation locale concernant l'élimination des déchets sera consultée. Les containers doivent être en accord avec les législations locales.

**14. Informations relatives au transport**

Matière non reprise comme dangereux pour le transport.

**15. Informations réglementaires**

Le produit n'est pas classifié.

**16. Autres informations**

Ne pas utiliser sans formation

Cette fiche est conforme au nouveau format ANSI et à la Directive Européenne 91/155/CEE.

Les renseignements fournis sont le résultat d'études et d'expérience. Ils sont donnés en bonne foi, mais ne peuvent, en aucun cas, être considérés comme une garantie de notre part, ni nous attribuer la responsabilité, même en cas de préjudice aux droits de tiers.